

CANTON DE CORBIE

Bonnay, village pilote pour le compostage

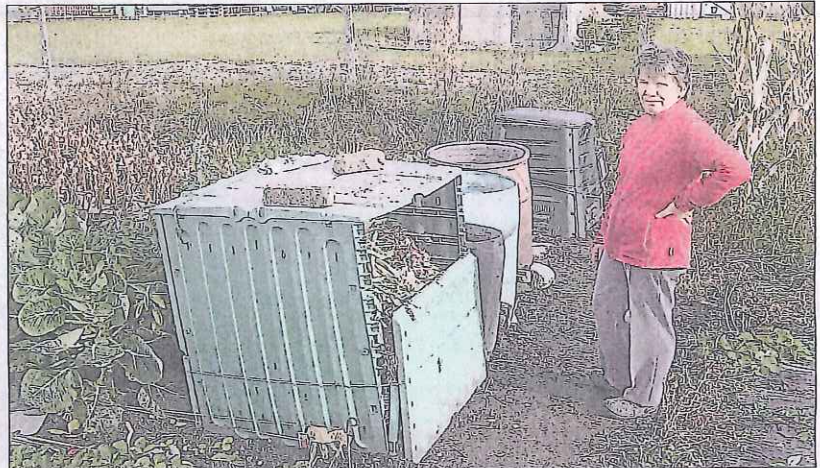
Une expérience coordonnée par la communauté de communes Val de Somme et la commune de Bonnay va être réalisée par des familles volontaires. L'objectif est à terme d'alléger les poubelles.

Jean Delabroye, président de la commission environnement de la communauté de communes Val de Somme, accompagné de Nathalie Blot et de Delphine Dusailant qui suivent le dossier, s'est rendu ce mercredi à la rencontre des nombreux Bonnaysiens intéressés par le compostage. « Cela fait des années que j'ai un composteur de 400 litres et j'y mets pratiquement tous mes déchets végétaux », a expliqué Jean Delabroye. Les villageois semblaient très intéressés et rapidement les questions ont fusé : pourrai-je y mettre mon gazon ? Sera-t-il assez grand pour ma famille ? Faut-il le remuer ? Peut-on mettre les petites branches ?

« C'était devenu ingérable »

Tout a commencé à Bonnay en 2009 lorsque le conseil municipal a décidé d'interdire les dépôts sur les deux tas traditionnellement destinés, près des jardins communaux aux branchages et aux déchets végétaux. « Cela devenait ingérable, les tas devenaient de plus en plus importants, avec des apports conséquents des villages alentour résume le maire, Denis Demarcy.

Et que faire de tous ces déchets verts ? Pourtant la solution existait pour les résidus des tailles puisque nous sommes le village le plus près



Après les phases d'explication, de dotation et de formation, un suivi sera assuré par des bénévoles.

de la déchetterie, en cinq minutes on y est ! Mais les autres déchets de jardin ou de cuisine risquaient fort de se retrouver dans les poubelles à l'heure où pour des raisons de coûts il faut au contraire alléger les conteneurs d'ordures ménagères.

L'idée du composteur a fait son chemin et le conseil municipal a pro-

posé de faire une expérimentation grandeur nature dans le village.

« Pourquoi faire ramasser des déchets que nous pouvons traiter nous-mêmes sur place et récupérer ensuite le terreau pour nourrir nos plantes ? » Interroge le maire.

Après cette première réunion, un questionnaire va être distribué à cha-

que habitant pour informer et déterminer les besoins. Les services de la mairie et des personnes-relais aideront ceux qui le souhaitent à le remplir. Puis viendra la phase de dotation et d'expérimentation. Plusieurs jardiniers qui pratiquent déjà le compostage feront profiter de leurs conseils les autres habitants.